Pour tous les SPU :

① Travaux à réaliser :
Compenser l'imperméabilisation par l'aménagement de dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle ou de la zone, avant rejet des EP vers l'exutoire.

① Recommandations :
Prévoir l'implantation des futures constructions de 0.5m par rapport au terrain naturel.

② Recommandations :
Proscrire la réalisation de sous-sol.

② Travaux à réaliser :
Définir et/ou créer un exutoire pour l'évacuation des eaux pluviales de la zone.

③ Travaux à réaliser :
Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante en amont des futures constructions.

① Recommandations :
Mettre en place des mesures de protection rapprochées pour lutter contre les ruissellements (limiter les ouvertures sur les façades exposées, mise en place de fossés, de haies, ...).

② Travaux à réaliser :
Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante en amont des futures constructions.

① Recommandations :
Prévoir l'implantation des futures constructions de 0.5 par rapport au terrain naturel.

② Recommandations :
Proscrire la réalisation de sous-sol.

③ Travaux à réaliser :
Définir et/ou créer un exutoire pour l'évacuation des eaux pluviales de la zone.

④ Travaux à réaliser :
Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante en amont des futures constructions.

① Recommandations :
Prendre des mesures de protection rapprochées pour lutter contre les phénomènes de résurgences et de stagnation (drainage, étanchéité, curetage, ...).

1 - BV des Saix de Miolène, SPU 1 et 2
Objectif: Court terme

- Création d'un fossé au pied du versant du Saix de Miolène ;
- Création d'un fossé au niveau du SPU 1 ;
- Création de busages des fossés à créer ;
- Création d'un fossé comme nouvel exutoire du secteur des Haignes ;
- Création d'une traversée de la RD n°22.

(Cf. Fiche technique n°1)

TOTAL OPERATION : 157 250 € H.T.

2 - BV des Contamines(Scénario 1)
Objectif: Court terme

- Création d'un fossé en amont des zones urbanisées de la partie Est du BV 3-2 jusqu'au ruisseau des Barmettes.

(Cf. Fiche technique n°2)

TOTAL OPERATION : 6 150 € H.T.

3 - BV des Contamines (Scénario 1)
Objectif: Moyen terme

- Création d'un ouvrage d'entonnement rue de la Batelle ;
- Création d'un fossé de la route de la Batelle jusqu'à la RD n°22 ;
- Création d'un busage du fossé à créer ;
- Création d'un ouvrage de tranquillisation ;
- Création d'un nouvel exutoire de la RD n°22 à la Dranse.

(Cf. Fiche technique n°2)

TOTAL OPERATION : 429 600 € H.T.

4 - BV des Saix de Miolène, SPU 1 et 2
Objectif: Long terme

- Création d'un fossé le long de la RD n°22, du SPU 2 jusqu'au nouvel exutoire ;
- Création de busages du fossé à créer.

(Cf. Fiche technique n°1)

TOTAL OPERATION : 57 350 € H.T.

③ Travaux à réaliser :
Mettre en place un ouvrage de dissipation de l'énergie hydraulique en aval de l'ouvrage de franchissement.

④ Travaux à réaliser :
Mettre en place des aménagements de stabilisation des berges (enrochements libres et génie végétal afin de garantir la stabilité des talus).

② Recommandations :
Mettre en place des mesures de protection rapprochées pour lutter contre les ruissellements (limiter les ouvertures sur les façades exposées, mise en place de fossés, de haies, ...).

③ Travaux à réaliser :
Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante (éventuellement associés à des ouvrages de collecte tels que des grilles ou canniveaux) en bordure de voirie afin d'éliminer le phénomène de stagnation.

① Recommandations :
Mettre en place des mesures de protection rapprochées pour lutter contre les ruissellements (limiter les ouvertures sur les façades exposées, mise en place de fossés, de haies, ...).

② Travaux à réaliser :
Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante en amont des futures constructions.

① Recommandations :
Mettre en place des mesures de protection rapprochées pour lutter contre les ruissellements (limiter les ouvertures sur les façades exposées, mise en place de fossés, de haies, ...).

② Travaux à réaliser :
Définir et/ou créer un exutoire pour l'évacuation des eaux pluviales de la zone.

③ Travaux à réaliser :
Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante en amont et en aval des futures constructions.

④ Travaux à réaliser :
Réaliser les Travaux de protection définis au sein de l'étude hydraulique du torrent de Parthlaz (Hydrétudes 2004) mise en place d'un canal de décharge et reprise des ouvrages hydrauliques présentant une capacité insuffisante.

① Recommandations :
Prévoir l'implantation des futures constructions de 0.5m par rapport au terrain naturel.

② Travaux à réaliser (court terme) :
Créer un exutoire (deux fossés) en direction de la Dranisette pour reprendre les réseaux EP et le fossé situé à l'amont du secteur.
Créer des ouvrages de tranquillisation en amont de ces fossés à créer.

④ Travaux à réaliser :
Mettre en place des aménagements de stabilisation des berges (enrochements libres et génie végétal afin de garantir la stabilité des talus).

⑤ Travaux à réaliser :
Recréer la culée de la passerelle en rive droite par la réalisation d'un ouvrage en béton armé

③ Recommandations :
Mettre en place des dispositifs du type pièges à matériaux et anti-embâcles.

④ Travaux à réaliser :
Réaliser une étude hydraulique du torrent du Saix afin de contrôler le dimensionnement des ouvrages de traversée et les aménagements de protection à prévoir.

⑤ Recommandations :
Respecter les règles d'implantation des constructions définies au sein du PPR.

④ Recommandations :
Prendre des mesures de protection rapprochées contre les phénomènes de résurgences et de stagnation (drainage, étanchéité, curetage, ...).

③ Recommandations :
Proscrire la réalisation de sous-sol.

① Recommandations :
Prévoir l'implantation des futures constructions de 0.5m par rapport au terrain naturel.

② Travaux à réaliser (court terme) :
Créer un exutoire (fossé) en direction de la Dranisette pour reprendre les réseaux EP et le fossé situé à l'amont du secteur.

④ Recommandations :
Veiller à ne pas implanter de nouvelles constructions ou d'équipements d'infrastructures dans le secteur soumis aux débordements.

① Recommandations :
Effectuer des contrôles de branchements EU et EP afin de prévoir leur mise en conformité.

③ Travaux à réaliser :
Mettre en place un ouvrage de dissipation de l'énergie hydraulique en aval de l'ouvrage de franchissement.

④ Travaux à réaliser :
Mettre en place des aménagements de stabilisation des berges (enrochements libres et génie végétal afin de garantir la stabilité des talus).

3 - BV des Contamines(Scénario 2)
Objectif: Long terme

- Création d'un busage au chemin du Mont de Grange ;
- Création d'un busage du chemin des Monts de Grange jusqu'à la Dranse.

(Cf. Fiche technique n°2)

TOTAL OPERATION : 200 050 € H.T.

3 - BV des Contamines(Scénario 2)
Objectif: Moyen terme

- Création d'un réseau EP de la route de la Batelle jusqu'au parking de l'église ;
- Création d'un busage du parking de l'église jusqu'à la route des Contamines ;
- Création d'un tronçon à ciel ouvert le long de la route des Contamines ;
- Création d'un nouvel exutoire jusqu'à la Dranse.

(Cf. Fiche technique n°2)

TOTAL OPERATION : 1 130 700 € H.T.

Scénario 2

N°	Localisation	Nature des travaux prioritaires (Scénario 2)	Objectif	Coût total
2	BV des Contamines (Scénario 2)	- Création d'un réseau EP de la route de la Batelle jusqu'au parking de l'église ; - Création d'un busage du parking de l'église jusqu'à la route des Contamines ; - Création d'un tronçon à ciel ouvert le long de la route des Contamines ; - Création d'un nouvel exutoire jusqu'à la Dranse.	Moyen terme	1 130 700 € HT
3	BV des Contamines (Scénario 2)	- Création d'un busage au chemin du Mont de Grange ; - Création d'un busage du chemin des Monts de Grange jusqu'à la Dranse.	Long terme	200 050 € HT

3 - BV des Contamines(Scénario 3)
Objectif: Long terme

- Création d'un busage au chemin du Mont de Grange ;
- Création d'un busage du chemin des Monts de Grange jusqu'à la Dranse.

(Cf. Fiche technique n°2)

TOTAL OPERATION : 200 050 € H.T.

3 - BV des Contamines(Scénario 3)
Objectif: Moyen terme

- Création d'un réseau EP de la route de la Batelle jusqu'au parking de l'église ;
- Création d'un busage du parking de l'église jusqu'à la route des Contamines ;
- Création d'un tronçon à ciel ouvert le long de la route des Contamines ;
- Création d'un nouvel exutoire jusqu'à la Dranse.

(Cf. Fiche technique n°2)

TOTAL OPERATION : 1 100 550 € H.T.

Scénario 3

N°	Localisation	Nature des travaux prioritaires (Scénario 3)	Objectif	Coût total
2	BV des Contamines (Scénario 3)	- Création d'un réseau EP de la route de la Batelle jusqu'au parking de l'église ; - Création d'un busage du parking de l'église jusqu'à la route des Contamines ; - Création d'un tronçon à ciel ouvert le long de la route des Contamines ; - Création d'un nouvel exutoire jusqu'à la Dranse.	Moyen terme	1 100 550 € HT
3	BV des Contamines (Scénario 3)	- Création d'un busage au chemin du Mont de Grange ; - Création d'un busage du chemin des Monts de Grange jusqu'à la Dranse.	Long terme	200 050 € HT

Département de la HAUTE-SAVOIE

Commune de La Chapelle d'Abondance

SCHÉMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
ANNEXES SANITAIRES AU PLU - VOLET EAUX PLUVIALES

Propositions de travaux et recommandations

Réseaux :
- Ø 800 BA — Réseau EP public
- Fossé
- Ruisseau
- Fossé bétonné
- Caniveau, cunette
- Branchement EP

Divers :
- Zone humide (inventaire départemental)
- Ruissellements et divagations
- Bassin
- Mise à jour du bâti à titre indicatif
- Thalweg
- Contour PLU (zones U et AU)
- Secteur Potentiellement Urbanisable

Travaux et recommandations :
- Propositions de travaux définies pour les secteurs d'étude prioritaire. (Cf. Fiche technique EP)
- Travaux futur à court, moyen et long terme
- Propositions de travaux pour résoudre les dysfonctionnements secondaires
- Recommandations pour éviter des dysfonctionnements secondaires
- Réseau EP à créer
- Fossé ou noue à créer
- Bassin de rétention à créer

Emprise réelle :

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du arrêtant le projet de zonage d'assainissement : volet Eaux Pluviales.

Le Maire,
Gérald David-Cruz

N°	Localisation	Nature des travaux prioritaires	Objectif	Coût total
1	BV des Saix de Miolène SPU 1 et 2	- Création d'un fossé au pied du versant du Saix de Miolène ; - Création d'un fossé au niveau du SPU 1 ; - Création de busages des fossés à créer ; - Création d'un fossé comme nouvel exutoire du secteur des Plagnes ; - Création d'une traversée de la RD n°22.	Court terme	157 250 € HT
2	BV des Contamines (Scénario 1)	- Création d'un fossé en amont des zones urbanisées de la partie Est du BV 3-2 jusqu'au ruisseau des Barmettes.	Court terme	6 150 € HT
3	BV des Contamines (Scénario 1)	- Création d'un ouvrage d'entonnement rue de la Batelle ; - Création d'un fossé de la route de la Batelle jusqu'à la RD n°22 ; - Création d'un busage du fossé à créer ; - Création d'un ouvrage de tranquillisation ; - Création d'un nouvel exutoire de la RD n°22 à la Dranse.	Moyen terme	429 600 € HT
4	BV des Saix de Miolène (facultatif)	- Création d'un fossé le long de la RD n°22, du SPU 2 jusqu'au nouvel exutoire ; - Création de busages du fossé à créer.	Long terme	57 350 € HT
	Total Travaux prioritaires (avec tranche facultative)			650 350 € HT

Situation	Nature des travaux liés à des dysfonctionnements secondaires et/ou à l'ouverture des SPU à l'urbanisation :
Sur l'ensemble de la commune	Compensation de l'imperméabilisation des sols par la mise en place d'ouvrages de rétention/infiltration. (Tvx 1)
Ville du Haut	Mettre en place une tranchée drainante (éventuellement associés à des ouvrages de collecte tels que des grilles ou canniveaux) en bordure de voirie afin d'éliminer le phénomène de stagnation. (Tvx 2)
Clos Baron	Mettre en place un ouvrage de dissipation de l'énergie hydraulique en aval de l'ouvrage de franchissement. (Tvx 3)
Clos Baron, La Pesse	Mettre en place des aménagements de stabilisation des berges (enrochements libres et génie végétal afin de garantir la stabilité des talus). (Tvx 4)
Torrent de Parthlaz	Réaliser les travaux de protection définis au sein de l'étude hydraulique du torrent de Parthlaz (Hydrétudes 2004) mise en place d'un canal de décharge et reprise des ouvrages hydrauliques présentant une capacité insuffisante. (Tvx 5)
Torrent du Saix	Réaliser une étude hydraulique du torrent de Saix afin de contrôler le dimensionnement des ouvrages de traversée et les aménagements de protection à prévoir. (Tvx 6)
La Pesse et SPU 13	Créer un exutoire (deux fossés) en direction de la Dranisette pour reprendre les réseaux EP et le fossé situé à l'amont du secteur. Créer des ouvrages de tranquillisation en amont de ces fossés à créer. (Tvx 7)
La Pesse	Recréer la culée de la passerelle en rive droite par la réalisation d'un ouvrage en béton armé. (Tvx 8)
SPU 3, 9 et 10	Définir et/ou créer un exutoire pour l'évacuation des eaux pluviales de la zone. (Tvx 9)
SPU 3, 5, 6, 7, 8 et 10	Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante en amont des futures constructions. (Tvx 10)
SPU 9	Mettre en place un fossé ou une tranchée drainante en amont et en aval des futures constructions. (Tvx 11)

Situation	Nature des recommandations liées à des dysfonctionnements secondaires
SPU 1, 2, 3 et 11 à La Pesse	Prévoir l'implantation des futures constructions de 0.5m par rapport au terrain naturel. (R1)
SPU 1, 2 et 3	Proscrire la réalisation de sous-sol. (R2)
Torrent du Saix	Mettre en place des dispositifs du type pièges à matériaux et anti-embâcles. (R3)
La Dranisette	Veiller à ne pas implanter de nouvelles constructions ou d'équipements d'infrastructures dans le secteur soumis aux débordements. (R4)
Suvay	Effectuer des contrôles de branchements EU et EP afin de prévoir leur mise en conformité. (R5)
SPU 1, 2 et 4	Prendre des mesures de protection rapprochées contre les phénomènes de résurgences et de stagnation (drainage, étanchéité, curetage, ...) (R6)
SPU 5 à 10	Mettre en place des mesures de protection rapprochées pour lutter contre les ruissellements (limiter les ouvertures sur les façades exposées, mise en place de fossés, de haies, ...) (R7)
SPU 11	Respecter les règles d'implantation des constructions définies au sein du PPR. (R8)

Echelle 1/5 000
0 50 100 m

Date : Septembre 2021
Echelle : 1/5 000
Fichier : SGEP_La_Chapelle_Abondance_TRVX-V2_Septembre2021.dwg
Dessin : B. DEBEUSSCHER

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Alpôlis, 57 rue Carcoyade
74650 - ANNECY — CHAVANOD
Tel. 04.50.24.00.91
E-mail: annecy@nicot-ic.com
E-mail: savoie@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

< Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>